

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

On qualifie de **RISQUES PSYCHOSOCIAUX** des éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés. Ces situations complexes se développent à la frontière de la sphère individuelle et de la sphère sociale (les collectifs d'individus et l'organisation du travail), ils sont au cœur de beaucoup de conflits.

Les risques psychosociaux peuvent revêtir plusieurs formes :

- Une forme individuelle : le stress, l'épuisement professionnel
- Une forme inter-individuelle : des conflits, la violence interne, le harcèlement.

Autant d'éléments qui mettent en péril la santé des salariés et l'intégrité mentale et physique des hommes et des femmes, et qui finalement auront des conséquences sur les performances de l'entreprise.

Les salariés vivant ces situations difficiles peuvent développer des troubles musculo-squelettiques, des maladies, générer de l'absentéisme et des accidents de travail. Ces situations dégénèrent et affectent les collectifs de travail, désorganisent l'activité et créent du conflit, les salariés deviennent moins performants.

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

- **Comprendre** la situation et la cause des dysfonctionnements.
- **Évaluer** les risques psychosociaux et **définir** des actions pour les réduire.
- **Poser** un diagnostic sur les éléments déclencheurs.
- **Diminuer** les absences et les accidents, **limiter** les coûts engendrés, **optimiser** la production et améliorer la qualité.
- **Améliorer** les conditions de travail, **recréer** un collectif pour plus d'efficacité.
- Vous **accompagner** dans la rédaction d'un Document Unique et y intégrer les risques psychosociaux.

MÉTHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

- **Diagnostic** établi suite à des entretiens menés avec le dirigeant et différents acteurs de l'entreprise, une consultation des documents de l'entreprise et une observation des situations de travail. Une approche **centrée sur l'activité** (le travail) et non sur l'individu.
- Puis un **plan d'actions** est élaboré sur la base d'un travail collaboratif.
- **Un suivi** en entreprise à 6 mois et un an après la fin de l'accompagnement.



DÉCLIC RPS

15 ans d'expérience en accompagnement de situations sensibles en entreprise, de dirigeants et de salariés.

Une démarche méthodique axée sur "Bien comprendre la situation pour agir".

Formée en Prévention des Risques Psychosociaux à Lyon 2 et à l'Anact sur le modèle C2R.

Enregistrement IPRP à la Direccte Rhône-Alpes.

DECLICMANAGEMENT

L'atout psychologique qui change tout